

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pica INK Refill Set, noir 55846 (APM 44/46)

Date de révision: 22.11.2024

Page 1 de 16

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Pica INK Refill Set, noir 55846

UFI: PXGN-3XDH-ESMX-TFDS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Usage industriel et commercial.

Secteur d'utilisation [SU] : Articles pour imprimerie et écriture, Crayons.

Utilisations déconseillées

Toute utilisation non conforme.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Pica-Marker GmbH

Rue: Picastraße 5

Lieu: D-91356 Kirchehrenbach

Téléphone: +49 9191 320403-0

Téléfax: +49 9191 320403-99

E-mail: info@pica-marker.com

Internet: www.pica-marker.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: N°ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59 (24h)**Information supplémentaire**

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 2; H225

Repr. 1B; H360

Eye Dam. 1; H318

STOT SE 3; H336

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

propane-1-ol; n-propanol

C.I. Solvent Black 29

Mention d'avertissement: Danger**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H360

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pica INK Refill Set, noir 55846 (APM 44/46)

Date de révision: 22.11.2024

Page 2 de 16

Conseils de prudence

- P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3. Autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien: butanone; éthylméthylcétone.

butanone; éthylméthylcétone:

La substance figure sur l'une des listes de perturbateurs endocriniens (liste II, homme).

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Les substances contenues dans le mélange (>0,1%) ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement RECh.

Ce produit ne contient aucune substance (> 0,1 %) ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants pertinents**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
64-17-5	éthanol; alcool éthylique			40 - < 45 %
	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H319			
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol			30 - < 35 %
	200-746-9	603-003-00-0	01-2119486761-29	
	Flam. Liq. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H225 H318 H336			
-	C.I. Solvent Black 29			10 - < 15 %
	938-781-3		01-2120081123-67	
	Repr. 1B; H360			
78-93-3	butanone; éthylméthylcétone			< 1 %
	201-159-0	606-002-00-3		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pica INK Refill Set, noir 55846 (APM 44/46)

Date de révision: 22.11.2024

Page 3 de 16

64-17-5	200-578-6	éthanol; alcool éthylique	40 - < 45 %
		par inhalation: CL50 = 124,7 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg Eye Irrit. 2; H319: >= 50 - 100	
71-23-8	200-746-9	propane-1-ol; n-propanol	30 - < 35 %
		par inhalation: CL50 = > 33,8 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 8000 mg/kg	
-	938-781-3	C.I. Solvent Black 29	10 - < 15 %
		dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	

Information supplémentaire

butanone; éthylméthylcétone: La substance figure sur l'une des listes de perturbateurs endocriniens (liste II; homme).

Le produit ne contient pas de substances répertoriées SVHC >0,1% conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 § 59 (REACH).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Enlever les vêtements souillés, imprégnés.

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Enlever les vêtements souillés, imprégnés. Rincer abondamment avec de l'eau. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue. Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir les rubriques 2 et 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Extincteur à sec. Poudre d'extinction. Mousse résistante à l'alcool.

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz/vapeurs, irritant. Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pica INK Refill Set, noir 55846 (APM 44/46)

Date de révision: 22.11.2024

Page 4 de 16

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Retour de flamme sur longue distance possible.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les non-secouristes

Evacuer les personnes en lieu sûr. Eloigner toute source d'ignition. Ventiler la zone concernée.

Utiliser un équipement de protection individuel. (Voir rubrique 8.)

Pour les secouristes

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Danger d'explosion! Colmater les bouches de canalisations. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avvertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Ventiler la zone concernée.

Traiter le matériau recueilli conformément à la rubrique Elimination.

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Nettoyer avec des détergents. Eviter les solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Porter un vêtement de protection approprié. (Voir rubrique 8.)

Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans l'espace libre des systèmes fermés. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pica INK Refill Set, noir 55846 (APM 44/46)

Date de révision: 22.11.2024

Page 5 de 16

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Information supplémentaire

Mesures générales de protection et d'hygiène: Voir rubrique 8.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Protéger des radiations solaires directes.
Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.
S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles).

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Gaz. Matières explosives. Agents oxydants. Solides inflammables. Solides auto-inflammables. Matières ou mélanges auto-échauffants. Matières ou mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables. Liquides oxydants. Solides comburants (oxydants). Nitrate d'ammonium. Matières et mélanges auto-réactifs. Peroxydes organiques. Substances toxiques non combustibles. substances radioactives. Matières infectieuses. Acide fort. Base forte.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.
Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire. forte chaleur. Humidité gel.
température de stockage: 10 - 40°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir rubrique 1.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	
71-23-8	Alcool n-propylique	200	500		VME (8 h)	
78-93-3	Méthyléthylcétone	200	600		VME (8 h)	
		300	900		VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
78-93-3	2-Butanone; Méthyléthylcétone	Méthyléthylcétone	2 mg/l	Urine	en fin de poste

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pica INK Refill Set, noir 55846 (APM 44/46)

Date de révision: 22.11.2024

Page 6 de 16

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
64-17-5	éthanol; alcool éthylique			
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	1900 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	343 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	950 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	950 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	206 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	114 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	87 mg/kg p.c./jour
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	268 mg/m³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	1723 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	136 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	80 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	1036 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	81 mg/kg p.c./jour
-	C.I. Solvent Black 29			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,94 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,13 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,23 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,07 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,07 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pica INK Refill Set, noir 55846 (APM 44/46)

Date de révision: 22.11.2024

Page 7 de 16

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
64-17-5	éthanol; alcool éthylique	
Eau douce		0,96 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		2,75 mg/l
Eau de mer		0,79 mg/l
Eau de mer (rejets discontinus)		2,75 mg/l
Sédiment d'eau douce		3,6 mg/kg
Sédiment marin		2,9 mg/kg
Intoxication secondaire		0,72 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		580 mg/l
Sol		0,63 mg/kg
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol	
Eau douce		6,83 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		10 mg/l
Eau de mer		0,683 mg/l
Sédiment d'eau douce		27,5 mg/kg
Sédiment marin		2,75 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		96 mg/l
Sol		1,49 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

lunettes à coques, Portez des lunettes de sécurité ou de lunettes de protection contre les substances chimiques (en cas de risque de projection)

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

En cas de contact prolongé ou répété avec la peau : Porter des gants appropriés.

Matériau approprié:

FKM (caoutchouc fluoré). - Epaisseur du matériau des gants: 0,4 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

Caoutchouc butyle. - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

NBR (Caoutchouc nitrile). - Epaisseur du matériau des gants: 0,35 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pica INK Refill Set, noir 55846 (APM 44/46)

Date de révision: 22.11.2024

Page 8 de 16

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 2016/425 et au standard EN 374 qui en dérive.

Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

Protection de la peau

Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:

Génération/formation d'aérosols

Dépassement de la valeur limite

Ventilation insuffisante

Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (EN 14387) Type: A/P1-3

Demi-masque ou quart de masque: concentration maximale pour substances avec des valeurs limites: filtre P1 jusqu'à max. 4 fois la VLE; filtre P2 jusqu'à 10 fois la VLE; filtre P3 jusqu'à max. 30 fois la VLE.

La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	noir
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	78 °C
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	2,1 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	15 vol. %
Point d'éclair:	12 °C
Température d'auto-inflammation:	340 °C
Température de décomposition:	négligeable
pH-Valeur:	ca. 7
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	facilement soluble.
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
La vitesse de dissolution:	négligeable
Coefficient de partage n-octanol/eau:	SECTION 12: Informations écologiques
La stabilité de la dispersion:	négligeable
Pression de vapeur: (à 20 °C)	58 hPa
Densité (à 20 °C):	0,861 g/cm³
Densité apparente:	négligeable
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	négligeable

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pica INK Refill Set, noir 55846 (APM 44/46)

Date de révision: 22.11.2024

Page 9 de 16

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Combustion entretenue:

Pas de combustion auto-entretenu

Température d'inflammation spontanée

gaz:

non déterminé

Propriétés comburantes

aucune/aucun.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Épreuve de séparation du solvant:

non déterminé

Teneur en solvant:

non déterminé

Teneur en corps solides:

non déterminé

Point de sublimation:

négligeable

Point de ramollissement:

négligeable

Point d'écoulement:

négligeable

Viscosité dynamique:

non déterminé

Durée d'écoulement:

non déterminé

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Facilement inflammable.

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Voir rubrique 10.5.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Agents oxydants, forts. Acide fort. bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereuxLors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes nitriques (NO_x). suie.**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune donnée disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pica INK Refill Set, noir 55846 (APM 44/46)

Date de révision: 22.11.2024

Page 10 de 16

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	éthanol; alcool éthylique				
	orale	DL50 mg/kg >5000	Rat	Dossier REACH	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 124,7 mg/l	Rat	Dossier REACH	
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol				
	orale	DL50 mg/kg 8000	Rat	Dossier REACH	OECD 401
	cutanée	DL50 mg/kg > 2000	Lapin	Dossier REACH	OECD 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l > 33,8	Rat	Dossier REACH	OECD 403
-	C.I. Solvent Black 29				
	orale	DL50 mg/kg > 5000	Rat	Dossier REACH	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg > 2000	Rat	Dossier REACH	OECD Guideline 402

Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. (C.I. Solvent Black 29)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ethanol (n° CAS: 64-17-5):

mutagénicité in vitro: Aucune indication expérimentale relative à la mutagénité in vitro disponible.

Toxicité pour la reproduction: Temps d'exposition: 18 weeks; Espèce: CD-1 Souris. Méthode: OECD Guideline 416; Résultat: NOAEL = 20700 mg/kg/day. Toxique pour le développement / effets tératogènes: Temps d'exposition: 19d; Espèce: Sprague-Dawley Rat. Méthode: OECD Guideline 414; Résultat: NOAEL = 16000 ppm (maternal toxicity), Résultat: NOAEL >= 20000 ppm (teratogenicity); bibliographie: Dossier REACH

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (propane-1-ol; n-propanol)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ethanol (n° CAS: 64-17-5):

Toxicité orale subchronique: Temps d'exposition: 90d; Espèce: Sprague-Dawley Rat. Méthode: OECD Guideline 408; Résultat: NOAEL = 1280 mg/kg; bibliographie: Dossier REACH

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pica INK Refill Set, noir 55846 (APM 44/46)

Date de révision: 22.11.2024

Page 11 de 16

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien: butanone; éthylméthylcétone.

La substance figure sur l'une des listes de perturbateurs endocriniens (liste II, homme).

Autres informations

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	éthanol; alcool éthylique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l 14200	96 h	Pimephales promelas	Dossier REACH	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 275 mg/l	72 h	Chlorella vulgaris	Dossier REACH	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l 5012	48 h	Ceriodaphnia dubia	Dossier REACH	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC (9,6) mg/l	9 d	Daphnia magna	Dossier REACH	
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l 4555	96 h	Pimephales promelas	Dossier REACH	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l 9170		Pseudokirchnerella subcapitata (48h)	Dossier REACH	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l 1000	48 h	Gammarus pulex	Dossier REACH	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l >100	21 d	Daphnia magna	Dossier REACH	
-	C.I. Solvent Black 29					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 2 mg/l	96 h	Cyprinus carpio	Dossier REACH	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l > 100	72 h	Desmodesmus subspicatus	Dossier REACH	OECD Guideline 201

12.2. Persistance et dégradabilité

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
64-17-5	éthanol; alcool éthylique			
	other guideline :	84%	20	Dossier REACH
	Biodégradable.			
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol			
	-	75%	20	Dossier REACH
	Biodégradable.			
-	C.I. Solvent Black 29			
	OECD 301B / ISO 9439 / CEE 92/69 annexe V, C.4-C	28	13	Dossier REACH
	N'est pas facilement biodégradable			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pica INK Refill Set, noir 55846 (APM 44/46)

Date de révision: 22.11.2024

Page 12 de 16

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64-17-5	éthanol; alcool éthylique	-0,31
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol	0,2
-	C.I. Solvent Black 29	< 0

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

La conclusion précédente s'applique aux substances contenues dans le produit à partir de 0,1 %.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

La conclusion précédente s'applique aux substances contenues dans le produit à partir de 0,1 %.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive européenne EWC (european waste catalogue).

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

Code d'élimination des déchets - Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1263

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pica INK Refill Set, noir 55846 (APM 44/46)

Date de révision: 22.11.2024

Page 13 de 16

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

PEINTURES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3



Code de classement:

F1

Dispositions spéciales:

163 367 640D 650

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E2

Catégorie de transport:

2

N° danger:

33

Code de restriction concernant les tunnels:

D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 1263

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Peintures

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3



Code de classement:

F1

Dispositions spéciales:

163 367 640D 650

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 1263

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

PAINT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3



Marine polluant:

NO

Dispositions spéciales:

163 367

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E2

EmS:

F-E, S-E

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pica INK Refill Set, noir 55846 (APM 44/46)

Date de révision: 22.11.2024

Page 14 de 16

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1263

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: PAINT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: A3 A72 A192
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L
Passenger LQ: Y341
Quantité exceptée: E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir section 8.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

négligeable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles: 72,14 % (FDS externe)

Directive 2004/42/CE relative à COV dans les vernis et peintures: 72,14 % (FDS externe)

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

REACH 1907/2006 annexe XVII No (mélange): 3, 40

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pica INK Refill Set, noir 55846 (APM 44/46)

Date de révision: 22.11.2024

Page 15 de 16

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

éthanol; alcool éthylique
propane-1-ol; n-propanol
C.I. Solvent Black 29

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Rev. 1,0; Première publication: 25.11.2024

Abréviations et acronymes

Flam. Liq: Liquides inflammables
Eye Dam: Lésions oculaires graves
Eye Irrit: Irritation oculaire
Repr: Toxicité pour la reproduction
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
CAS: Chemical Abstracts Service
CLP: Classification, Labelling and Packaging of substances and mixtures
DNEL: Derived No Effect Level
d: day(s)
EINECS: European INventory of Existing Commercial chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
ECHA: European Chemicals Agency
EWC: European Waste Catalogue
IARC: INTERNATIONAL AGENCY FOR RESEARCH ON CANCER
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organization
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
GefStoffV: Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)
h: hour
LOAEL: Lowest observed adverse effect level
LOAEC: Lowest observed adverse effect concentration
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
NOAEL: No observed adverse effect level
NOAEC: No observed adverse effect concentration
NLP: No-Longer Polymers
N/A: not applicable
OECD/OCDE : Organisation for Economic Co-operation and Development/Organisation de coopération et de développement économiques
PNEC: predicted no effect concentration
PBT: Persistent bioaccumulative toxic
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
REACH: Registration, Evaluation, Authorisation of Chemicals
SVHC: substance of very high concern
TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses
NU : Nations Unies
VOC: Volatile Organic Compounds

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pica INK Refill Set, noir 55846 (APM 44/46)

Date de révision: 22.11.2024

Page 16 de 16

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Repr. 1B; H360	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)